

BOUCLEMENT DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Vu le crédit d'engagement de Fr. 78'500.00 voté par le Conseil municipal le 12.03.2013 pour les plans localisés de quartier - Pralée (PLQ 29220) et Avenir (PLQ 29764)- assainissement-équipements de la 2^e étape - étude (dél. 2026) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 56'260.85, laissant apparaître une économie de Fr. 22'239.15

Vu les subventions de Fr. 56'260.85

Vu le coût net à la charge de la commune de Fr. 0.00

Vu le crédit d'engagement de Fr. 569'000.00 voté par le Conseil municipal le 04.02.2014 pour les plans localisés de quartier - Pralée (PLQ 29220) et Avenir (PLQ 29764)- assainissement-équipements de la 2^e étape (dél. 2068) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 204'246.85, laissant apparaître une économie de Fr. 364'753.15

Vu les subventions de Fr. 183'622.80

Vu la dépense nette à la charge de la commune de Fr. 20'624.05

Vu le crédit d'engagement de Fr. 1'525'100.00 voté par le Conseil municipal le 02.02.2016 pour le PLQ Pré-Longet - Aménagement du domaine public communal - réalisation (dél. 2143A) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 1'505'550.62, laissant apparaître une économie de Fr. 19'549.38

Vu le crédit d'engagement de Fr. 25'000.00 voté par le Conseil municipal le 14.11.2017 pour le réseau de chauffage à distance Onex II-Copropriété - étude (dél. 2211) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 20'330.00, laissant apparaître une économie de Fr. 4'670.00

Vu le crédit d'engagement de Fr. 291'000.00 voté par le Conseil municipal le 17.04.2018 pour les collecteurs - réhabilitation du réseau d'eaux usées menant à la station de pompage du Vieux-Moulin - réalisation (dél. 2230) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 289'556.30, laissant apparaître une économie de Fr. 1'443.70

Vu le crédit d'engagement de Fr. 195'000.00 voté par le Conseil municipal le 17.04.2018 pour le renouvellement du matériel informatique (dél. 2229) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 181'776.51, laissant apparaître une économie de Fr. 13'223.49

Vu le crédit d'engagement de Fr. 253'000.00 voté par le Conseil municipal le 19.06.2018 pour le réseau de chauffage à distance Onex II – copropriété - remplacement du réseau de chauffage à distance (dél. 2235) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 210'024.25, laissant apparaître une économie de Fr. 42'975.75

Vu le crédit d'engagement de Fr. 337'600.00 voté par le Conseil municipal le 18.06.2019 pour les réfections de chaussées et aménagements "Bien vivre dans sa ville" (dél. 2261A) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 335'013.65, laissant apparaître une économie de Fr. 2'586.35

Vu le crédit d'engagement de Fr. 340'000.00 voté par le Conseil municipal le 10.12.2019 pour l'école du Gros-Chêne - rénovation du préau (dél. 2277) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 326'838.60, laissant apparaître une économie de Fr. 13'161.40

Vu le crédit d'engagement de Fr. 29'000.00 voté par le Conseil municipal le 09.03.2021 pour une benne à ordures ménagères enterrée liée à l'autorisations de construire - François-Chavaz 21 (dél. 2322) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 25'266.73, laissant apparaître une économie de Fr. 3'733.27

Vu le crédit d'engagement de Fr. 146'000.00 voté par le Conseil municipal le 14.09.2021 pour l'avenue des Grandes-Communes/Gros-Chêne - adaptation du giratoire (dél. 2338A) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 103'531.66, laissant apparaître une économie de Fr. 42'468.34

Vu le crédit d'engagement de Fr. 586'900.00 voté par le Conseil municipal le 16.11.2021 pour le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - versement de la contribution annuelle 2022 (dél. 2347) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 586'900.00

Vu la subvention liée aux logements créés de Fr. 259'000.00

Vu la dépense nette à la charge de la commune de Fr. 327'900.00

Vu le crédit d'engagement de Fr. 399'000.00 voté par le Conseil municipal le 08.03.2022 pour l'école d'Onex-Village - rénovation du préau et des jeux (dél. 2351A) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 401'113.65, laissant apparaître un dépassement de Fr. 2'113.65

Sur proposition du Conseil administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL

d é c i d e :

à la majorité simple

par 28 oui sur 29 Conseillers municipaux présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 2'113.65 pour couvrir le dépassement pour l'école d'Onex-Village - rénovation du préau et des jeux
2. D'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux.

* * *

Signature :